



# Les Infos du Parc

## La lettre d'information du Centre Social Municipal de l'Orgère n°8 / Février 2011

**“En cette période de forte tension sociale, où le gouvernement remet fortement en question la cohésion sociale de notre pays, la Ville de Rives maintient une politique de services. Le bilan 2010 du Centre social a été positif : tous les objectifs et les actions mis en place avec nos partenaires ont été atteints. Pour 2011, période qui s'annonce très difficile, nous essayerons de continuer à mettre en place les projets présentés dans le Contrat de projets du Centre et soutenu financièrement par la CAF. Notre soutien à l'emploi avec la mobilisation de notre équipe du Relais Emploi et tous nos outils d'accompagnement. Je remercie tous nos bénévoles qui donnent de leur temps pour que les activités puissent se développer, et les professionnels qui ont su imaginer, entreprendre, innover, créer, partager... Le Centre social de la Ville de Rives vous aide dans vos démarches, mais c'est aussi un lieu de rencontres et de convivialités, c'est un partenaire toujours présent. N'hésitez pas à pousser la porte. Le Maire de Rives, le Conseil municipal et l'équipe du Centre social municipal de l'Orgère vous présentent, ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.”**



**Lydia GRANDPIERRE**  
Adjointe au Maire,  
déléguée à l'Action Sociale.



## ● À propos des jeux dangereux

Le 30 Novembre dernier, Magali Duwelz, présidente de l'association "SOS Benjamin" venait nous parler des jeux dangereux. Du fait des intempéries particulièrement abondantes, nombreux sont ceux qui n'ont pu assister à cette conférence. Au vu de l'ampleur de ce phénomène de société et de sa méconnaissance, il nous semble important de reconduire cette action dans le courant du deuxième semestre 2011. Les jeux dangereux concernent en effet un million d'enfants, qu'ils soient acteurs, victimes ou spectateurs. Quelques chiffres éloquentes : 17% de lycéens, 38% de collégiens et 41% de primaires s'adonnent aux jeux dangereux. Quant aux élèves de maternelle, ils ne sont pas épargnés par ce phénomène. Souvent, les parents pensent que leurs enfants ne sont pas concernés alors que la plupart d'entre eux connaît ces jeux sans avoir conscience de leur dangerosité. Quant à la communauté éducative, elle a souvent du mal à concevoir que ces jeux puissent se pratiquer à l'école ou au centre de loisirs, car il est parfois bien difficile de différencier les simples bousculades de cours d'école, des jeux d'attaques dans lesquels un enfant subit les coups de tout un groupe ou d'être présent derrière chaque enfant qui s'isole. Jeux d'attaques ou d'asphyxie, les conséquences peuvent malheureusement être dramatiques : blessure psychologique, handicap ou mort. Rappelons que l'association SOS Benjamin est née d'un drame. Celui de la mort du fils de la présidente de l'association, Benjamin, âgé de dix ans, retrouvé pendu. Magali Duwelz pense que la principale solution est la prévention, la discussion et l'écoute des enfants.

Ainsi, l'association orientera son discours de façon totalement différente selon qu'elle s'adressera aux enfants dans le cadre scolaire ou aux parents : pour les enfants, il convient d'aborder avec eux les conséquences de ces pratiques mais sans jamais les nommer afin de ne pas susciter l'envie d'essayer.

Pour les parents, informer sans créer de psychose, détailler les signes qui existent et qui peuvent alerter afin d'être vigilant. C'est aussi apporter des conseils sur la manière d'entamer le dialogue avec son enfant en cas de doute.



**Sur 8 millions de jeunes, 3 millions sont concernés !**

# ● Sécurité routière

Voilà déjà bien des années que le Centre social propose une action autour des accidents domestiques et plus largement, des accidents de la vie courante. Cette année, l'accent sera mis sur la sécurité routière. Avec la participation de solides partenaires (gendarmerie, pompiers, Conseil des sages, CCAS mais aussi des associations et les établissements scolaires), ce sont plusieurs ateliers qui vous seront proposés **du 21 au 26 mars prochain** : remise à niveau du code de la route pour les seniors, reconstitutions d'accidents, conférences..., etc.

*Un programme détaillé sera disponible au Centre social.*

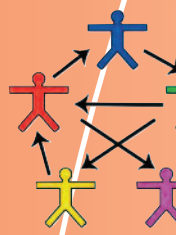


## Sur vos agendas

- **Mardi 15 février :**  
Atelier cuisine  
à 11h  
Centre social de l'Orgère
- **Mercredis 16 et 23 février :**  
Ateliers parents/enfants de préparation du Carnaval (déguisements)  
de 15h à 17h  
Centre social de l'Orgère
- **Mardi 15 mars :**  
Réunion du Pôle Petite Enfance  
9h  
Centre social de l'Orgère
- **Mardi 22 mars :**  
Atelier cuisine  
à 11h  
Centre social de l'Orgère
- **Du 21 au 26 mars :**  
Semaine de sensibilisation à la sécurité routière  
*voir programme auprès du Centre social de l'Orgère*

Nouveau

# Le réseau d'échanges



Le Centre social va bientôt mettre en place un réseau d'échanges de savoirs ou de savoir-faire. Ces échanges à visées pratiques mais également pédagogiques s'effectuent généralement sur le mode de la réciprocité ouverte. Ainsi, si votre souci est le montage d'une étagère, la personne qui interviendra pour vous aider devra vous expliquer comment elle procède, de façon à vous transmettre son savoir-faire en la matière. Mais comme chacun possède des savoirs (manuels, culturels, culinaires, artistiques...), vous pourrez très certainement lui rendre la pareille un jour ou l'autre. Tout rapport à l'argent sera exclu de ce réseau, afin de faciliter la convivialité et une vraie coopération. Alors, si cette démarche vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Franck Rosine afin de vous inscrire, soit parce que vous êtes à la recherche d'un savoir, soit parce que vous souhaitez en faire partager un.

**Jean, vous êtes utilisateur d'un réseau d'échanges sur le Voironnais. Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots de quoi il s'agit ?**

“C'est très simple : c'est un échange de services sans échange d'argent. Je suis utilisateur et donc aussi bénéficiaire de ce service depuis mars 2010, et je dois dire que c'est très bien pensé.”

**En pratique, ça fonctionne comment ?** “Il suffit de s'inscrire auprès de la personne référente et de lui faire part des domaines pour lesquels on possède des savoirs et ceux pour lesquels on souhaiterait obtenir de l'aide ou une info.”

**Pouvez-vous nous parler de votre propre expérience ?** “Comme je suis passionné par l'informatique, j'offre mes services en la matière. En parallèle, lorsque j'ai souhaité changer de véhicule, le réseau d'échange m'a trouvé une personne compétente pour m'accompagner et me guider dans mon choix.”

**Un fonctionnement ouvert à tous :**

*Dans ce type de réseau, en partant du principe que chacun sait faire quelque chose, et que ça peut peut-être intéresser quelqu'un, il n'y a pas de hiérarchie des savoirs. Il est admis, par exemple, d'offrir une vidange en échange de cours de russe, d'une initiation à Internet ou d'une recette de couscous.*

# ● Sortie Famille

Le Centre social organise chaque année des sorties à la journée, à destination des familles.

Réfléchies et organisées avec les participants, elles sont l'occasion de passer une journée sous le signe de la convivialité avec ses proches, en rencontrant d'autres Rivois. La prochaine est prévue en montagne, le mercredi 9 mars prochain avec balade en raquettes et luge. Une réunion de préparation ouverte à tous est organisée **vendredi 18 février à 20h30 au Centre social**. Elle permettra également d'aborder la prochaine sortie en Juin. Ces journées sont en grande partie financées par la CAF de Grenoble et la Ville de Rives, les familles participent financièrement en fonction de leurs ressources. Si vous souhaitez participer à cette sortie, n'oubliez pas la réunion de préparation et prenez contact avec le Centre social afin de vous préinscrire.

**Attention : nombre de places limitées.**



**Renseignements :**

**Centre Social Municipal de l'Orgère - 96, rue Sadi Carnot 38140 Rives**

**Tél : 04 76 65 37 79 / Mail : [centre.social.municipal@ville-de-rives.fr](mailto:centre.social.municipal@ville-de-rives.fr)**

**Encore plus d'informations sur [www.mairie-rives.fr](http://www.mairie-rives.fr)**

*Les infos du parc est édité par la Ville de Rives*

*Rédaction : Centre social municipal - Conception, mise en page et impression : service Communication - Distribution : Adrexo*